



Bulletin de Santé du Végétal Gascogne Saint Mont - Madiran. Comment l'utiliser ?

Depuis avril 2010, les Avertissements Agricoles (AA) sont remplacés par le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) Gascogne – Saint-Mont – Madiran pour la filière viticole du département. Ce bulletin, édité toutes les semaines, décrit l'état sanitaire du vignoble et informe de la prévision de risque à venir pour les 7 prochains jours. Même si, contrairement aux Avertissements Agricoles, ce bulletin ne mentionne pas de préconisations de stratégies de lutte, il permet aux viticulteurs gersois de s'informer sur les risques parasitaires encourus par la vigne tout au long de la campagne. Ainsi, en 2010, 17 BSV Gascogne – Saint-Mont – Madiran ont été publiés d'avril à août.

Une surveillance plus étendue grâce à un partenariat de l'ensemble des acteurs agricoles

Les BSV ne sont pas spécifiques à la vigne et au département. Ils sont issus de l'axe 5 du Plan ECOPHYTO 2018 qui prévoit de renforcer le réseau national de biosurveillance par filière appelé réseau de Surveillance Biologique du Territoire (SBT).

Le but est de collecter les informations existantes grâce à un partenariat avec l'ensemble des acteurs agricoles (chambres d'agriculture, coopératives, distributeurs, instituts techniques, administrations). La surveillance est donc plus étendue que cel-

le mise en place dans le cadre des avertissements agricoles.

L'édition du BSV a été mise sous la responsabilité des chambres régionales d'agriculture. Pour la région Midi-Pyrénées, la Chambre Régionale d'Agriculture et ses partenaires ont fait le choix de publier chaque semaine 7 bulletins correspondant à 7 vignobles de la région (Fronton, Gaillac, Tarn & Garonne, Cahors, Aveyron, Gascogne - Saint-Mont – Madiran, ainsi qu'une édition éditée en collaboration avec la région Limousin).

Une photo de l'état sanitaire du vignoble et une prévision des risques sur 7 jours

Le BSV est une analyse de la situation sanitaire du vignoble à un instant donné et un outil d'évaluation du risque sur un pas de temps de 7 jours.

Pour construire cette analyse, le BSV s'appuie sur différents outils:

- Des observations terrains hebdomadaires réalisées par les techniciens des organismes partenaires*.

- Des modèles de prévision des risques essentiellement pour le mildiou et les vers de la grappe :

- Mildiou : Potentiel Système pour l'IFV Sud-Ouest et Milvit pour le SRAL,

- Eudémis : LOB pour le SRAL).

Les observateurs (techniciens partenaires du réseau de biosurveillance) s'appuient sur un protocole d'observation. Ils suivent des parcelles de témoins non traités et des parcelles traitées (dites parcelles références) selon un protocole précis.

D'autre part, ils font remonter les observations réalisées au cours de la semaine sur le reste du vignoble (parcelles dites flottantes). Ces observations permettent d'établir l'état sanitaire du vignoble chaque semaine, mais également de confronter cette réalité terrain avec les données de la modélisation.

La modélisation est validée à ce jour uniquement pour le mil-

diou et les vers de la grappe (Eudémis – Cochylis) et est en cours d'expérimentation pour le black rot et l'oïdium. Les modèles mildiou identifient la pression actuelle de l'agresseur et prévoit son évolution pour les 7 jours à venir. Pour ce faire, ils prennent en compte différents facteurs comme le cycle biologique du mildiou, les moyennes météorologiques du vignoble de ces 30 dernières années, les conditions météorologiques actuelles grâce à un maillage de stations météo sur le vignoble, les prévisions météo de Météo France (températures et pluviométrie), etc...

En complément des observations et de la modélisation, le BSV rappelle les seuils de nuisance des différents parasites, des éléments de biologie des maladies et ravageurs pour comprendre leur comportement et développement ainsi que des mesures prophylactiques quand cela est nécessaire.

* Les partenaires du BSV Gascogne Saint-Mont – Madiran : Agralia, la Cave des producteurs réunis, la Chambre d'Agriculture du Gers, les Ets Ladevèze, OGR, les Producteurs Plaimont, la SICA Altéma, Silos Vicois, Terres de Gascogne, les Vignerons du Gerland, Vivadour et les agriculteurs observateurs.

Qui utilise le BSV ?

Les viticulteurs mais également les organismes de conseil sont les destinataires du BSV.

Les viticulteurs en s'informant de la situation actuelle et des risques à venir, vérifient et adap-

tent le message du BSV à leur exploitation en observant leurs parcelles.

C'est également à eux de faire le choix de traiter ou non et si oui avec quel produit.

Les organismes de conseil du département peuvent s'appuyer sur les informations contenues dans le BSV pour éditer leurs bulletins techniques de préconisation.

Quand et comment le consulter ?

Le BSV Gascogne – Saint-Mont – Madiran est accessible, chaque semaine, gratuitement sur différents sites Internet : <http://www.mp.chambagri.fr/>

<http://www.gers-chambagri.com/>
<http://www.vignevin-sudouest.com/>
[http://draaf.midi-pyrenees.agri-](http://draaf.midi-pyrenees.agri-culture.gouv.fr/)

culture.gouv.fr/
Il est également possible de recevoir gratuitement par e-mail ou par fax en remplissant le bulletin suivant :

Je soussigné(e) M. ou Mme autorise la STIA, gestionnaire du service FACTEL 32 pour le compte des Organisations Professionnelles Agricoles du département, à utiliser mes coordonnées pour alimenter sa base de données.

A renseigner

NOM Prénom.....

Société

Adresse complète

Code postal Ville.....

Tél : Portable

Fax : * e-mail : *

(* Indiquer le(s) mode(s) de réception des messages FACTEL

NB : le numéro de portable est important pour l'envoi de SMS

Production principale :

IRRIGATION OUI NON

Numéro Siret :

Fait à Le Signature

A retourner à Maison de l'Agriculture du Gers, route de Mirande, BP 70161, 32003 Auch Cedex - Fax : 05.62.61.77.07. - Mail : factel32@gers-agriculture.org

Pour tout renseignement : Chambre d'Agriculture du Gers
Services Techniques - Aurélie VINCENT
Tél. 05.62.61.77.13 ou ca32@gers.chambagri.fr